



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

ÉPREUVES E2

Sous-épreuve B – Unité U.22

« Art et technique analyse formelle et stylistique »

Durée : 2 heures – Coefficient : 1,5

- Matériel à prévoir par le candidat :

Matériel usuel d'expression graphique : crayons, feutres, crayons de couleur ...

- Matériel à fournir par les centres d'examen :

Deux feuilles de papier à dessin A3 (120 ou 160 gr) par candidat